Au 1er janvier 2016, la région Auvergne-Rhône-Alpes verra le jour. **Que savons-nous sur la santé des habitants de cette nouvelle grande région ?**

Quelles sont les problématiques de santé repérées sur ce territoire ? Que dire des comportements de santé de la population, de l'offre de soins, des risques environnementaux ?...

Pour répondre à ces questions, **une première analyse de la santé en Auvergne-Rhône-Alpes** a été réalisée par les Observatoires régionaux de la santé. Cette analyse s'appuie sur des indicateurs de santé standardisés, cartographiés à une échelle géographique fine (le canton), afin de mettre en évidence les disparités territoriales de santé au sein de la région.

Que nous montre cette analyse ?

Auvergne-Rhône-Alpes représente 12 % de la population française métropolitaine, mais **la répartition de ses 7,7 millions d'habitants est très inégale sur le territoire**, avec des départements très peuplés (Rhône, Isère) et d'autres très peu peuplés (Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Allier, Drôme).

Malgré un revenu médian élevé (le plus élevé des régions après celui d'Ile-de-France), la région compte environ **12 % de sa population en situation de pauvreté**, particulièrement dans la moitié ouest et le sud du territoire.

Plus de la moitié des décès, dans la région comme en France, sont dus à **des cancers ou à des maladies cardiovasculaires** (respectivement 28 et 26 % des décès). Les cartes montrent des taux de mortalité par cancers plus élevés dans certains cantons de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Ardèche, ainsi qu'une situation plus favorable en matière de maladies cardiovasculaires dans les zones les plus urbanisées de la région.

Le diabète, pathologie principalement liée à des facteurs comportementaux (surpoids, sédentarité), touche environ 4 % de la population régionale, plus largement les populations en situation de précarité et davantage celles des zones urbaines que celles des zones rurales.

Des changements dans les comportements de santé (alimentation, activité physique, consommation d'alcool et de tabac, pratiques de dépistage…) pourraient contribuer à réduire la mortalité prématurée (celle survenant avant l'âge de 65 ans). **Ces décès prématurés, 11 500 en moyenne chaque année dans la région,** surviennent deux fois plus chez les hommes que chez les femmes, et sont plus fréquents à l'ouest et au sud du territoire.

Parmi les premières causes

de décès évitables en Auvergne-Rhône-Alpes, citons **les maladies liées au tabac** (3 300 décès par an) **et à l'alcool** (1 900 décès par an), ainsi que **les suicides** (1 000 décès par an), avec de fortes disparités territoriales au sein de la région.

Globalement, sur l'ensemble de la région, les taux d'équipement en établissements et en professionnels de santé sont proches des taux nationaux, mais **la répartition des professionnels libéraux sur le territoire s'avère déséquilibrée**, avec des cantons dans l'Ain, l'Allier, ou encore la Haute-Loire, très faiblement équipés en médecins généralistes.

Terre de montagnes, la région concentre **de nombreux risques environnementaux naturels** (radon, risque sismique, mouvements de terrain...), ainsi que **de nombreux risques technologiques** liés à ses activités industrielles (ruptures de barrage, nucléaire, transports de matières dangereuses…). La qualité de l'air, bien que s'améliorant ces dernières années, reste préoccupante pour la santé de la population à proximité des grands axes routiers.

Associations à but non

lucratif, les régionaux de la mission l'aide à santé publique. disposition du données et validées sur la population et études et territoriaux les décideurs l'élaboration de territoriales de

Observatoires santé ont pour la décision en Ils mettent à public des informations santé de la réalisent des diagnostics afin d'éclairer dans leurs politiques santé.